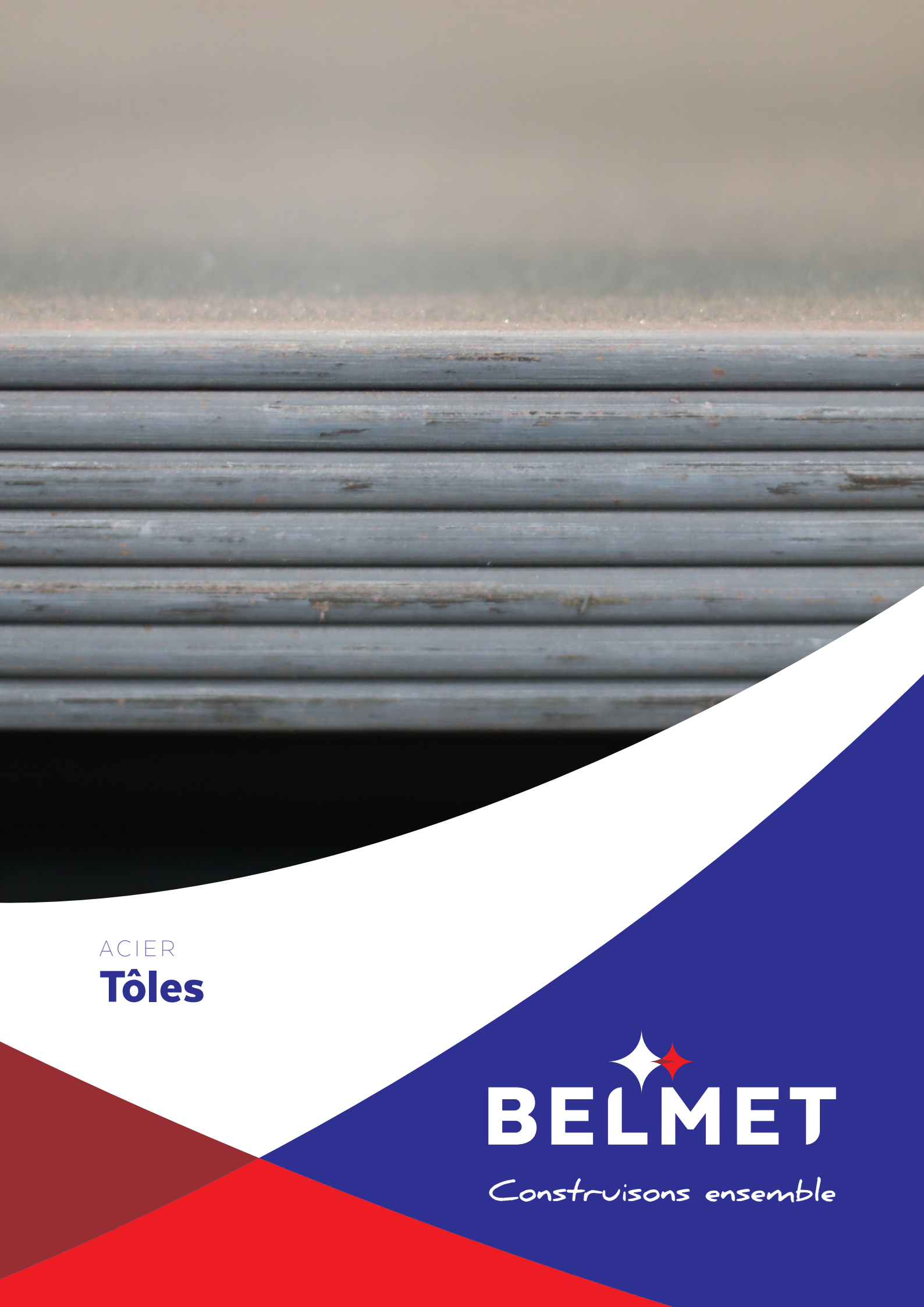




ACIER
Tôles



BELMET
Construisons ensemble

TÔLES LAMINÉES À CHAUD ET PLAQUES

Norme : EN 10025

Nuance : S 235 JR



Dimensions (mm)	Epaisseur (mm) et Poids de la feuille (kg)								
	1,5	2	2,5	3	4	5	6	8	10
1000 x 2000	24	32	40	48	64	80	96	128	160
1000 x 3000		48		72	96	120			
1200 x 2200	32	42		63	85				
1250 x 2500	38	50	63	75	100	125	150	200	250
1500 x 3000	54	72	90	108	144	180	216	288	360
1500 x 4000				144	192	240	288	384	480
2000 x 4000				192	256	320	384	512	640
2000 x 6000					384	480	576	768	960

Dimensions (mm)	Epaisseur (mm) et Poids de la feuille (kg)								
	12	15	20	25	30	35	40	45	50
1000 x 2000	192	240	320	400	480	560	640	720	800
1250 x 2500	300	375	500	625	750				
1500 x 3000	432	540	720	900	1080	1260	1440	1620	1800
2000 x 4000	768	960	1280						
2000 x 6000	1152	1440							

TÔLES DÉCAPÉES (DKP)

Norme : EN 10025

Nuance : S 235 JR / DD11

Dimensions (mm)	Epaisseur (mm) et Poids de la feuille (kg)						
	2	3	4	5	6	8	10
1500 x 3000	73	109	146	182	219	290	364

TÔLES S355 MC

Norme : EN 10025

Nuance : S355 MC

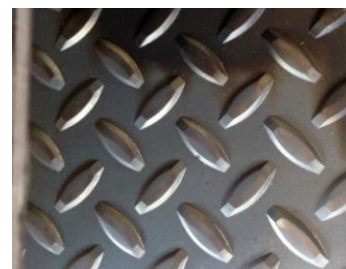
Dimensions (mm)	Epaisseur (mm) et Poids de la feuille (kg)						
	3	4	5	6	8	10	12
1500 x 3000	109	146	182	219	292	364	437

TÔLES LARMÉES

Norme : EN 10025

Nuance : S 235 JR

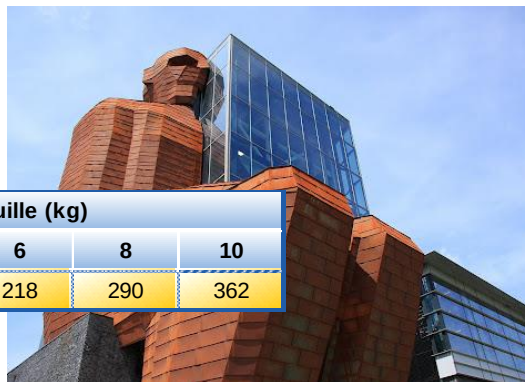
Dimensions (mm)	Epaisseur (mm) et Poids de la feuille (kg)				
	3/5	4/6	5/7	6/8	8/10
1000 x 2000	57	73	89	105	138
1250 x 2500	89	114	139	164	216
1500 x 3000	128	164	200	235	310



TÔLES ACIER CORTEN®

Norme : EN 10027

Nuance : S 355 JOWP



Dimensions (mm)	Epaisseur (mm) et Poids de la feuille (kg)							
	1,5	2	3	4	5	6	8	10
1500 x 3000	55	73	110	145	182	218	290	362

TÔLES LAMINÉES À FROID

Norme : EN 10130

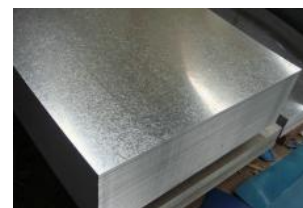
Nuance : DC 01 (ex : Qualité C (XC))

Dimensions (mm)	Epaisseur (mm) et Poids de la feuille (kg)								
	5/10	6/10	8/10	10/10	12/10	15/10	20/10	25/10	30/10
1000 x 2000	8	10	13	16	20	24	32	40	48
1250 x 2500			20	25	31	38	50	63	75
1500 x 3000				36	45	54	72	90	108

TÔLES GALVANISÉES

Norme : EN 10346

Nuance : DX51D + Z275 (revêtement : 275 g / m²)

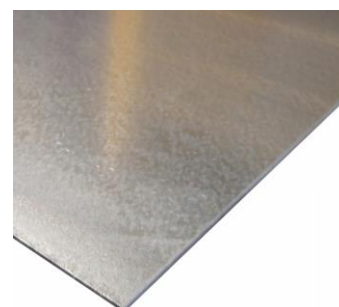


Dimensions (mm)	Epaisseur (mm) et Poids de la feuille (kg)									
	0,5	0,6	0,8	1	1,2	1,5	2	2,5	3	4
1000 x 2000	8	10	13	16	20	24	32	40	48	65
1250 x 2500			20	25	31	38	50	63	75	100
1500 x 3000			29	36	45	54	72	90	108	145
1500 x 4000						75	97			

TÔLES ÉLECTROZINGUÉES

Norme : EN 10152

Nuance : DC 01 + ZE 25/25



Dimensions (mm)	Epaisseur (mm) et Poids de la feuille (kg)							
	0,6	0,8	1	1,2	1,5	2	2,5	3
1000 x 2000	10	13	16	20	24	32	40	48
1250 x 2500		20	25	31	38	50	62	75
1500 x 3000		29	36	45	54	72	90	108

TÔLES PERFORÉES

Norme : EN 10111

Nuance : DD 11



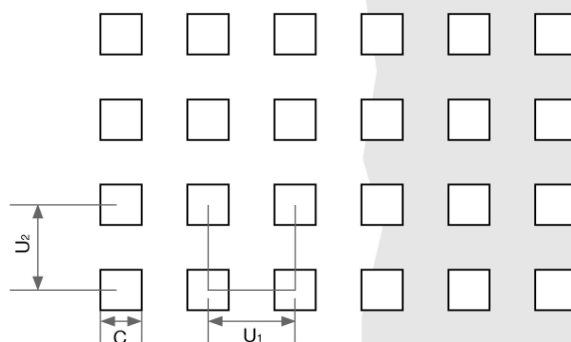
LES RONDS

Désignation	% Vide	Format	Épaisseur	
			1,5	2
R 2 T 3	40%	2000 x 1000		
R 3 T 4	50%	2000 x 1000		
R 3 T 6	23%	2000 x 1000		
R 4 T 5	58%	2000 x 1000		
R 4 T 6	40%	2000 x 1000		
R 4 T 7	29%	2000 x 1000		
R 4 T 8	23%	2000 x 1000		
R 5 T 7	45%	2000 x 1000		
R 5 T 8	35%	2000 x 1000		
R 5 T 10	23%	2000 x 1000		
R 5 U 25	3%	2000 x 1000		
R 6 T 9	40%	2000 x 1000		
R 6 T 10	32%	2000 x 1000		
R 8 T 11	47%	2000 x 1000		
R 8 T 12	40%	2000 x 1000		
R10 T 13	53%	2000 x 1000		
R10 T 14	46%	2000 x 1000		
R10 T 15	40%	2000 x 1000		
R10 T 18	28%	2000 x 1000		
R12 T 13	77%	2000 x 1000		
R12 T 16	51%	2000 x 1000		
R15 T 20	50%	2000 x 1000		
R15 T 21	46%	2000 x 1000		
R15 T 22	46%	2000 x 1000		
R20 T 25	58%	2000 x 1000		
R20 T 27	51%	2000 x 1000		
R20 T 28	46%	2000 x 1000		
R10 T 15	40%	2500 x 1250		
R15 T 22	46%	2500 x 1250		
R10 T 15	40%	3000 x 1500		

LES CARRÉS

Désignation	% Vide	Format	Épaisseur		
			1	1,5	2
C5 U8	39%	2000 x 1000			
C5,5 U8	47%	2000 x 1000			
C8 U12	44%	2000 x 1000			
C10 U12	69%	2000 x 1000			

Trous carrés alignés

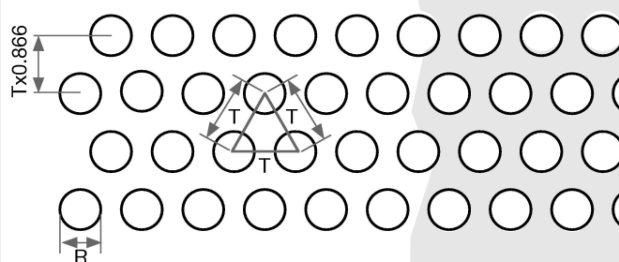


TÔLES PERFORÉES GALVANISÉES

Désignation	% Vide	Format	Épaisseur		
			1	1,5	2
R10 T15	40%	2000 x 1000			
R10 T15	40%	3000 x 1500			

Voir également page 46 (tôles perforées en inox) et page 56 (tôles perforées en alu).

Trous ronds en quinconce à 60°



Acier construction métallique LAC EN 10025

EN 10027-1	NFA35-501
S185	A33
S235JR	E24-2
S235JRG1	E24-2
S235JRG2	E24-2 NE
S235J0	E24-3
S235J2G3	E24-4
S235J2G4	-
S275JR	E28-2
S275J0	E28-3
S275J2G3	E28-4
S275J2G4	-
S355JR	E36-2
S355J0	E36-3
S355JOW	CORTENE
S355J2G3	E36-3
S355J2G4	-
S355K2G3	E36-4
S355K2G4	-
E295	A50-2
E335	A60-2
E360	A70-2

Acier trempé revenu

EN 10083-1	NF A35-552
C22E	XC 18
C25E	XC 25
C30E	XC 32
C35E	XC 38
C40E	XC 42
C45E	XC 48
C50E	
C55E	XC 55
C60E	XC 60

Aciers pour formage à froid et emboutissage

EN 10111	NF A36-301	RENAULT
DD11	1C	HC
DD12	RSTW23	
DD13	3C	HES
DD14	3CT	

Aciers Électrozingués

EN 10152	NF A36-401
DC01 + ZE	XC
DC03 + ZE	XE
DC04 + ZE	XES
DC05 + ZE	
DC06 + ZE	

Aciers pour appareils à pression Chaudière

EN 10028-2	NF A36-205
P235GH	A37 CP
P265GH	A42 CP
P295GH	A48 CP
P355GH	A52 CP
16MO3	15D3
13CrMO4-5	15CD4-05
10CrMO9-10	10CD9-10
11CrMO9-10	

EN 10130

LAF	NU EMBOUTIS
DC01	XC
DC03	XE
DC04	XES
DC05	SES
DC06	
FDC01	EME

EN 10142 GALVA

DX51D+Z	GC
DX52D+Z	GE
DX53D+Z	GES
DX54D+Z	

Aciers pour appareils à pression

EN 10028-3	NF A36-207
P275NH	
P275NL1	A42 FP
P275NL2	A42 FP
P355N	A510AP
P355NH	A510AP
P355NL1	A510FP1
P355NL2	
P460N	A555AP
P460NH	A550AP
P460NL1	A550FP1
P460NL2	

Conditions générales de ventes

PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de vente sont seules applicables aux conventions passées avec les clients et annulent expressément toutes conditions d'achats des clients. Il ne peut y être dérogé que par écrit. Les produits présentés dans nos catalogues peuvent être modifiés en fonction de notre référencement ou de leur évolution.

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les conditions générales ci-après sont applicables à toutes nos marchandises, sauf stipulations particulières qui devront faire l'objet d'une convention écrite pour une commande exceptionnelle. Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente.

Celles-ci ne sauraient être modifiées même par des stipulations contraires, pouvant figurer sur les bons de commande du client, ses conditions générales d'achat ou sur tout autre document.

2. ENGAGEMENT

Toute commande devient définitive dès acceptation formelle et écrite de notre société ou envoi du bon de livraison. De même, les remises de prix, factures pro forma et tous autres documents de même ordre n'ont de valeur à notre égard qu'après confirmation écrite. Toutes modifications aux commandes en qualité et quantité devront être au préalable expressément acceptées par nous.

Les renseignements portés sur les catalogues, prospectus, publicités, barèmes de prix et autres documents commerciaux ou sur notre site internet ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne peuvent nous engager.

3. COMMANDE VIA LA BOUTIQUE EN LIGNE

Le client a la possibilité de passer sa commande en ligne à partir de catalogues mis à la disposition sur le site www.belmet.fr.

La commande ne peut être enregistrée sur le site que si le client s'est clairement identifié par l'entrée de son identifiant et de son mot de passe, qui lui sont strictement personnels.

Toute commande vaut acceptation des prix et de la description des produits disponibles à la vente et des présentes conditions générales. Toute contestation sur ce point interviendra dans le cadre d'un éventuel échange et des garanties ci-dessous mentionnées.

Les échanges réalisés par l'intermédiaire du site sont susceptibles de recevoir la qualification de contrat sous forme électronique, au sens des articles 1369-1 et suivants du Code Civil. Toutefois, le site étant réservé exclusivement aux transactions entre professionnels, les parties déclarent user de la faculté offerte au dernier alinéa de l'article 1369-6 du Code Civil. La validation de la commande sur le site vaut signature et acception expresse de toutes les opérations effectuées sur le site et des présentes conditions générales.

La responsabilité de Belmet ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

4. PRIX

Le prix applicable à un produit est celui de notre tarif en vigueur à la date de la commande ou, à défaut, celui de l'offre que nous émettons sur consultation du client. Si ce prix subit une modification entre la date de commande et la date de livraison, le nouveau prix applicable sera communiqué au client qui, sauf refus exprès dans un délai de huit jours, sera réputé l'avoir accepté.

Le prix s'entend hors taxe, produit non emballé, pris dans nos magasins, sauf conventions particulières. En cas de livraison du produit au client, il peut donc lui être facturé une participation forfaitaire aux frais de transport et d'emballage, selon notre barème en vigueur. La facture est également majorée d'un montant forfaitaire à titre de coût de facturation, qui sera indiqué au client sur demande.

Nos offres de prix sont établies à titre informatif. Elles ne constituent pas une proposition technique susceptible d'engager notre responsabilité.

5. PAIEMENT

Nos factures sont payables au comptant à l'enlèvement ou à la livraison des marchandises sauf accord particulier entre les parties.

Le paiement pourra être réalisé par chèque, virement, carte bancaire ou traite domiciliée.

Les traites adressées pour acceptation doivent être renvoyées par le Client dans les 10 jours qui suivent leur réception.

En cas de non paiement d'une facture à son échéance, Belmet se réserve le droit d'exiger pour les futures commandes un paiement comptant par chèque, carte bancaire ou virement, sans escompte.

En cas de défaut de paiement à la date fixée sur la facture, les sommes dues porteront intérêts à un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de commerce. Tout impayé sera majoré des frais et intérêts moratoires de droit.

Conformément aux articles L. 441-3 et L 441-6 du code du commerce, toute facture réglée après l'expiration du délai de paiement fera l'objet d'une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement dont le montant est communiqué au client sur demande.

6. LIVRAISON

Le client s'engage à réceptionner les produits au lieu et date définis lors de la commande. En cas de carence de sa part, la livraison est réputée avoir eu lieu, aux conditions convenues, avec tous ses effets. Les délais de livraison y compris ceux figurant sur le site Internet ne sont donnés qu'à titre indicatif. Leur inobservation ne peut entraîner ni pénalité pour retard, ni annulation de commande, ni paiement différé. Tous les coûts supplémentaires entraînés par un retard hors de notre contrôle dans l'exécution d'une livraison sont supportés par le client.

Dans tous les cas, même livrées en franco de port ou par nos soins, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire auquel il appartient, en cas d'avarie ou de manquant, d'exercer tout recours contre le transporteur ou son assureur, lesquels ne peuvent invoquer l'insuffisance d'emballage que le transporteur est censé avoir vérifié et accepté au départ.

Les cas de force majeure (guerre, émeute, incendie, inondation, accident, épidémie, grève...) nous libèrent de toute obligation de livrer.

Les opérations de chargement des produits sont effectuées par celui qui fait circuler le véhicule. Dans tous les cas, les opérations de déchargement des produits au lieu de livraison sont assurées sous la responsabilité du client, quelle que soit la participation apportée à celles-ci par notre chauffeur ou par le chauffeur du transporteur affrété par nos soins.

7. RÉCLAMATIONS

Il appartient au client d'effectuer toutes vérifications tant qualitatives que quantitatives à la réception des produits achetés. La réception en mauvais état des colis, doit être notifiée au transporteur (Belmet ou sous-traitant) avant l'acceptation de la livraison.

Les réclamations doivent être adressées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours qui suivent la réception des marchandises, dans un délai maxi de 3 mois à compter de la date d'émission de notre facture, à défaut de quoi, elles ne seront pas retenues.

8. RETOUR DE PRODUITS

Aucun retour de produits ne peut être effectué par le client sans notre accord préalable et écrit. Cet accord ne peut être donné qu'à titre exceptionnel, à condition que les produits fassent partie de notre plan de stock et qu'ils soient à l'état neuf, dans leur emballage d'origine. La reprise des produits fera l'objet d'une facturation d'un montant forfaitaire communiqué au client sur demande.

9. GARANTIES

Les produits vendus par Belmet sont garantis de tout vice de fabrication pendant la période de garantie de ses différents partenaires fournisseurs à compter de la date de facturation, sans que cette garantie n'engage Belmet au-delà du remplacement de la pièce défectueuse, et sans aucune indemnité pour la main d'œuvre, préjudice ou autres motifs. Les avis et conseils, les indications techniques et les propositions que Belmet pourrait faire, faits de bonne foi, n'impliquent de sa part aucune responsabilité, ni garantie de résultat. Toute défectuosité provenant de l'usure normale du Produit, d'une mauvaise utilisation ou d'un défaut d'installation, de montage ou d'entretien ne saurait donner lieu à garantie.

10. RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ

Belmet se réserve la propriété des produits vendus jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts.

Du seul fait de la passation de la commande, le client est réputé avoir accepté la présente clause, toute stipulation contraire étant réputée non écrite.

Le client devra assurer le stockage dans ses propres locaux et prendre toutes mesures utiles pour la conservation du droit de propriété de Belmet.

À défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, Belmet pourra reprendre les marchandises, la vente sera résolue de plein droit si bon semble à Belmet et les éventuels acomptes déjà versés lui resteront acquis en contrepartie de la jouissance des marchandises dont aura bénéficié le client.

Transfert des risques : les produits resteront la propriété de Belmet jusqu'au paiement intégral de leur prix, mais le client en deviendra responsable dès leur remise matérielle, le transfert de possession entraînant celui des risques. Le client s'engage, en conséquence, à souscrire, dès à présent, un contrat d'assurance garantissant les risques de perte, vol ou destruction des produits achetés.

En cas de procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaires du client, les commandes en cours seront automatiquement annulées et Belmet se réserve le droit de revendiquer les marchandises en stock conformément aux dispositions des articles L. 624-16 à L. 624-18 du Code de commerce.

11. LITIGES

Les parties rechercheront avant toute action contentieuse un accord amiable. À défaut d'accord amiable, pour toutes contestations et quel qu'en soit l'objet, la loi française est la seule applicable et le tribunal de Commerce de Brest est seul compétent, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.



Construisons ensemble



Construisons ensemble

BREST

ZI Kerscao
29480 Le Relecq-Kerhuon
+33 (0)2 98 28 21 64
brest@belmet.fr

SAINT-BRIEUC

ZI des Châtelets
22440 Ploufragan
+33 (0)2 96 78 36 18
saint-brieuc@belmet.fr

QUIMPER

504, route de Rosporden
29000 Quimper
+33 (0)2 98 94 68 40
quimper@belmet.fr

RENNES

5, rue de la Gaultière
35220 Châteaubourg
+33 (0)2 90 64 01 50
rennes@belmet.fr

belmet.fr

